

LE NATIONALISME ANNAMITE EN FACE DES PRÉTENTIONS FRANÇAISES SUR LE VIET-NAM par M. BRÉLIVET

(*La Vie intellectuelle*, 16^e année, mars 1948, Éditions du Cerf (dominicains))

[50] La plupart du temps, quand les Français abordent l'épineuse question du conflit franco-vietnamien, ils la situent dans la perspective des droits et des devoirs de la France. C'est de cela, d'abord, qu'ils se préoccupent.

Or, le temps est révolu où les grandes puissances pouvaient régler *motu proprio* le sort des nations placées sous leur tutelle. En 1940, la cour d'Annam a profondément ressenti la peine de voir passés directement de la France au Japon, par-dessus la tête des Annamites et sans qu'ils eussent été consultés, les accords militaires relatifs à la défense de l'Indochine. N'eût-il pas été élémentaire que le gouvernement protégé fût invité à dire son mot dans une question qui le concernait au premier chef ?

En ce qui concerne l'Indochine de 1947, M. Gourou a fait éditer, par le Centre d'études de politique étrangère, une remarquable petite plaquette intitulée *L'Avenir de l'Indochine*. Les idées de M. Gourou sont fort intéressantes et son plan dénote une compétence, une honnêteté scientifique incontestables. M. Gourou est un des hommes qui connaissent le mieux l'Indochine. Il n'avance rien qui ne soit solidement appuyé [étayé].

Mais lui qui n'est ni un théoricien en chambre, ni un réaliste aux vues bornées, sachant prendre garde au côté humain du problème qu'il s'attache à résoudre, après qu'il a formulé son avis, vient buter contre une interrogation capitale :

Nous avons parlé raison, dit-il page 23, nous avons dit ce qui [51] paraissait conforme aux réalités géographiques. Que se passera-t-il si les dirigeants vietnamiens se refusent à écouter la voix de la raison, subordonnent toute leur politique à la revendication totale, à peine voilée par des concessions de pure forme ?

Et il conclut son étude en rappelant à nouveau l'inanité de tous les efforts qui viendraient se heurter à l'obstacle insurmontable d'un raidissement des Annamites dans la passion nationaliste :

Il est impossible pour la France de participer à cette œuvre de relèvement économique si elle rencontre l'hostilité résolue des Vietnamiens. Un problème politique se pose donc avant toute entreprise de rénovation économique.

Je ne me prononce pas sur la justesse des vues de M. Gourou ; je note simplement le caractère de condition *sine qua non* qu'il donne à l'apaisement des esprits.

Un prêtre n'a pas à faire de la politique. Il n'a pas non plus, comme prêtre, de compétence spéciale pour décider l'heure où il convient d'émanciper les peuples ; il a par contre, je pense, le droit d'être à ce point incorporé à la masse des hommes à qui il fit don de sa vie, qu'il ressente pour ainsi dire physiquement ce qu'ils ressentent eux-mêmes, et prenne à son compte leurs aspirations.

Les Annamites sont-ils en droit de réclamer leur indépendance ? Sont-ils fondés, objectivement parlant, à la réclamer dans toute l'acception du terme ? Je ne veux pas le savoir ici. Ce que je sais, c'est qu'ils tiennent à cette indépendance et qu'ils sont, du

moins pour la fraction la plus dynamique de la population, fermement résolus à se l'assurer. De cela, je puis rendre témoignage.

Je viens verser des faits, des faits d'ordre psychologique, au dossier de la question franco-vietnamienne. Ils contiennent par eux-mêmes l'indication certaine des conditions préalables d'un retour à la paix, dans le pays du Viet-Nam, à une paix qui réalise l'acquiescement unanime et permette aux âmes, guéries de leur fièvre, de penser à autre chose qu'à l'injure faite à l'honneur national, de penser à faire œuvre constructive, à développer leur capital humain, de songer à leur salut.

[52]

*
* *

Il est bon, pour se rendre compte de ce que peut être le sentiment national au pays du Viet-Nam, de faire en traits rapides l'histoire de ces dernières années, de remonter un peu en arrière.

I. — SOUS LE RÉGIME DU PROTECTORAT FRANÇAIS

1) Avant la défaite de 1940.

Déconcertés par la poussée de fièvre nationaliste et xénophobe observée chez les Annamites après l'effondrement de la puissance française, beaucoup de Français se ralliaient à l'explication facile que le phénomène ainsi enregistré était dû à l'inoculation du virus japonais. La thèse était séduisante, elle plaisait, mettait à l'aise, et évitait l'aveu pénible d'un échec. Il est désagréable d'avoir à constater que, après quatre-vingts années de vie commune, on a abouti à se faire détester.

« Le peuple du Sud pacifié » — c'était le nom qu'on donnait autrefois à l'Annam —, le peuple annamite n'était-il pas autrefois le plus doux de tous les peuples, le plus respectueux de l'autorité établie, le plus amoureux de l'ordre hiérarchique, le plus attaché à la paix ? N'avait-il pas apprécié justement la *Pax gallica*, la paix et la justice françaises ?...

Accordons que durant les quatre années qui précédèrent la chute de leur puissance, les Japonais ont mis à profit des possibilités qui leur étaient données du fait des accords militaires concernant la défense commune de l'Indochine par les deux armées japonaise et française occupant simultanément le pays. L'idée de pan-asiatisme, celle surtout de co-prospérité faisaient leur chemin dans l'esprit des Annamites. Il ne faut cependant pas exagérer l'importance de ce phénomène. Après tout, le principe de la souveraineté française n'était pas contesté par le Japon. C'était là le principal pour sauver la face vis-à-vis des Annamites. Toutefois, l'isolement économique et même politique de l'Indochine par [53] rapport à la métropole avait pour effet de lui faire retrouver ses voisins, de la réintégrer dans le système de l'Asie du Sud-Est et de l'Extrême-Orient. Les Annamites découvraient en quelque sorte des partenaires que le régime colonial, contre la nature des choses, leur avait fait pratiquement ignorer.

Par ailleurs, du fait singulièrement de la propagande des gendarmes (Intelligence Service ou plutôt Gestapo des Nippons), le sentiment racial venait déboucher dans la xénophobie chez la plupart des amis que les Japonais s'étaient faits parmi les Annamites.

Mais tout cela est bien secondaire, en somme. Ce qui compte, c'est que les Annamites étaient déjà à ce moment-là profondément nationalistes, qu'ils l'ont toujours été, que les excitations du dehors n'ont nullement abouti à créer quelque chose d'artificiel dans leurs dispositions sur ce chapitre.

Les Japonais n'ont fait qu'apporter l'étincelle qui accélère la composition d'un mélange gazeux. Mais celui-ci existait déjà.

Les vrais amis, les amis sincères et convaincus de la France étaient en fait assez peu nombreux, du moins au Tonkin ; c'est bien rarement que l'on entendait des Annamites faire profession d'aimer la France simultanément avec leur petite patrie. Rares encore étaient ces Annamites réfléchis, réalistes surtout, et modérés qui, se plaçant sur le terrain des faits historiques, disaient : « Il n'a pas tenu à nous que les Français viennent, mais la France nous a marqués. Que nous le voulions ou non, nous sommes ses fils d'une certaine façon ; nous lui devons de ce fait une sorte de piété filiale. »

J'ai rarement entendu un semblable langage.

b) Cependant, le peuple annamite n'est pas naturellement xénophobe ; il aurait même une sorte de parti-pris de sympathie, mélange à la fois de curiosité enfantine et de disposition débonnaire, vis-à-vis de l'étranger. Dans la masse, donc, la France avait grand crédit, et la vue des Français circulant librement depuis la porte de Chine jusqu'à la pointe de Camau ne provoquait pas de manifestations hostiles. C'était d'abord une sorte de crainte et de méfiance liées au souvenir des procédés, hélas ! trop souvent expérimentés, d'exploitation ou de traitement désinvolte marquant une totale absence du souci des égards ; mais, somme toute, partout où les Français se montraient sous des jours aimables, on ne demandait pas mieux que de leur manifester une certaine cordialité. La France avait le crédit dont bénéficient les gens en place auprès des simples.

c) Les fonctionnaires se trouvaient dans une position semblable, et de même aussi tous ceux qui vivaient du régime établi. Il y avait, certes, des mandarins qui croyaient fermement à la nécessité d'une loyale collaboration franco-annamite, mais un bon nombre, apparemment serviteurs plaisants et quelquefois même serviles des résidents français, entretenaient au fond de leur cœur une haine farouche ou bien s'aigrirent dans le complexe d'infériorité qu'ils éprouvaient de se sentir mis en tutelle, ravalés à la condition de subalternes, sans responsabilité vraie.

d) Plus hardis, plus décidés, plus dynamiques et impatients du résultat, un petit nombre de révolutionnaires agitaient périodiquement le pays depuis la conquête. Quelques-uns étaient des hommes de valeur ; on en trouvait dans toutes les classes de la société. Citons, pour mémoire, les deux princes, Hàm Nghi en 1885 et Duy Tân en 1916, qui brandissaient, de nombreuses années avant Hồ Chí Minh, le drapeau de l'indépendance. Le plus grand nombre étaient des primaires chez qui la violence des passions, l'expérience acquise dans une longue opposition, suppléaient aux lacunes de la formation première et de la culture. Tel fut le cas, par exemple, de Nguyễn Thái Học (plus tard de Nguyễn Ai Quốc), aujourd'hui connu sous le nom de Hồ Chí Minh. Ceux-ci n'avaient jamais accepté, même comme un fait auquel on se résigne, la domination française. Le Français était l'ennemi qu'ils voulaient chasser.

e) Disons hardiment que ces révolutionnaires avaient la sympathie de la majorité, même inerte, des gens du commun, si peu que ce fût sorti de la masse.

À beaucoup d'observateurs superficiels, la tranquillité d'allure des Annamites donnait le change sur leur véritable caractère et faisait ignorer cette disposition héroïque, ce goût de la gloire, cette générosité et ce courage indomptable, peut-être aussi essentiels à leur tempérament que l'esprit pacifique¹. En fait, les révolutionnaires étaient populaires dans tout le pays. Dès qu'un Annamite échappait à la sujétion des préoccupations de la vie quotidienne, dès qu'il levait la tête au-dessus de sa rizière ou de son établi, dès qu'il se mettait à penser, à prendre conscience de sa race et de l'histoire de son pays, il devenait nationaliste. Le meilleur et le pire dans son cœur, je veux dire la générosité et l'amour-propre, engendraient des aspirations peut-être sans force, peut-être refoulées prudemment, peut-être raisonnées, contenues, apaisées, mais

¹ Le nombre de villes, de bourgades, de villages dont le nom témoigne d'une aspiration à la paix est grand, assurément ; par contre, les pagodes et les temples consacrés aux gloires ancestrales exaltent la mémoire non pas de lettrés, non pas de mandarins, mais le plus souvent de guerriers. C'est là un trait révélateur.

qui le consumaient presque toujours dans le désir nostalgique de la gloire et le sentiment douloureux de l'orgueil blessé.

f) Quant aux intellectuels, plus ouverts, certes, plus aimables que les primaires, et dont le patriotisme était capable de se tempérer d'un certain sentiment des exigences de l'humanisme, s'ils reconnaissaient l'importance du progrès accompli sous l'égide française, ils distinguaient soigneusement entre l'hégémonie culturelle de la France qu'on pouvait accepter volontiers, et l'hégémonie politique contre laquelle la plupart s'insurgeaient de toute leur âme, ressassant amèrement le souvenir des humiliations sans nombre que les Français n'avaient ménagées à aucun d'entre eux.

2) La « Révolution nationale ».

La Révolution nationale, à partir de 1940, donna lieu en Indochine à une recrudescence de l'ardeur patriotique, particulièrement dans la jeunesse. On ne pouvait importer de France les idées de rénovation morale, de restauration des valeurs vraies que sont le travail et la famille sans autoriser également, et même promouvoir positivement, en Indochine comme en France, un regain de faveur pour l'idée de patrie.

Il n'est pas douteux que le prestige personnel du Maré- [56] chal, faisant vraiment figure dans ce pays de chef d'État, remplissant toutes les qualités du « Quân Tu », c'est-à-dire du « fils de prince », n'ait été pour beaucoup dans les causes qui expliquent la fidélité de l'Indochine à la France, de 1940 à 1945. Malheureusement, dans la façon d'encourager le culte des valeurs patriotiques, le culte de la nation, de très grandes maladresses furent commises ; en bref, la propagande française ne révélait en aucune façon la préoccupation de répondre par avance à la question qui devait nécessairement se poser dans toutes les consciences : « Pour un Annamite, le patriotisme est-il compatible avec le loyalisme vis-à-vis de la France ? Si je dois, moi, Vietnamien, être patriote, comment n'ai-je pas le devoir de haïr le pays qui maintient ma patrie dans la servitude ? »

Il était bien facile, pourtant, de vulgariser l'idée que la présence française s'imposait comme un parrainage en vue de l'ascension du Viet-Nam à la vie des États modernes. La présence française présentée ainsi devait paraître plus tolérable à un peuple à la susceptibilité ombrageuse. Elle était appelée, par la comparaison entre l'ancien Viet-Nam demeuré au stade de la vie patriarcale et un nouveau Viet-Nam qui s'équipait peu à peu selon des techniques insoupçonnées de l'ancienne Asie.

Une propagande habile aurait aisément fait admettre aux Annamites que, malgré l'état avancé de leur civilisation sur le plan de la vie morale, ils avaient encore besoin de la France sur le plan de l'humanisme moderne. Au lieu de cela, tantôt on glorifiait inconsidérément les valeurs confucéennes, et les Annamites en concluaient qu'ils pouvaient se passer de nous ; tantôt on les fatiguait en leur rebattant les oreilles avec la grandeur de l'œuvre française en Indochine. Il fallait leur montrer que l'œuvre de la France, œuvre nécessaire et qui les intéressait directement, c'était en eux-mêmes qu'elle s'accomplissait par l'élaboration d'un nouveau type humain au Viet-Nam, il fallait que l'effort pour remettre en honneur l'idée de service, de patriotisme, eût pour le compléter, l'étayer, un mouvement de réforme libéral, un mouvement de réforme politique.

Or, c'est ce qui n'a pas été fait. Il y eut bien quelques gestes accomplis, quelques gestes assez limités dans leur portée ; mais les circonstances étaient peu favorables : c'é- [57] tait la guerre, il fallait exercer, disait-on, un pouvoir assez ferme sur le pays. En relâchant quelque peu de l'autorité française sur le pays en un temps où le territoire était occupé par les Japonais, le gouvernement français craignait de paraître avoir perdu confiance en lui-même, ne plus oser affirmer aussi vigoureusement en face du Japon les droits de la France ; on craignait qu'un geste libéral fût interprété comme un signe de faiblesse ou comme une mesure extorquée par le Japon.

Bref, au lieu de laisser entrevoir aux Annamites une réforme dans le sens d'une plus ample participation à la gestion de leurs propres affaires, on leur a laissé toujours l'impression qu'on voulait les maintenir dans le statut d'enfants mineurs.

Le résultat, ce fut la recrudescence d'un nationalisme de plus en plus ombrageux et l'aggravation d'un ressentiment contre la France. Nous avons vu dès ce moment se préparer l'explosion du nationalisme virulent qui devait se produire en mars 1945.

Ce nationalisme prenait chez les jeunes une allure romantique. Un nombre incroyable de chants patriotiques furent composés à ce moment qui étaient entonnés par toute la jeunesse. Chaque manifestation de jeunesse était l'occasion de reconstitutions historiques ; des sketches étaient montés, consacrés à la glorification du « anh hung », c'est-à-dire du héros. Et l'atmosphère qui se dégagait de ces manifestations était celle de la nostalgie d'un passé libre et glorieux que chacun dans son cœur comparait avec un présent d'humiliation et de servitude.

En même temps que l'histoire du Viet-Nam passait à l'ordre du jour, la langue et la littérature annamites, les humanités sino-annamites connaissaient auprès de la jeunesse un regain de faveur. La conscience nationale s'éveillait de plus en plus, conscience de constituer un bloc sans fissure, une famille humaine ayant son originalité propre, capable de résister à toute influence étrangère pour garder sa physionomie particulière. On développait ce thème avec ferveur : les Chinois n'ont pu absorber le Viet-Nam. De même, aujourd'hui, il ne se laissait pas assimiler par l'Empire français.

[58]

II. — EFFONDREMENT DE LA PUISSANCE FRANÇAISE

Le 9 mars 1945, la puissance française s'effondra tout d'un coup au Viet-Nam !

Sur le moment, les Annamites ont été un peu éberlués. Ils étaient tellement habitués au sentiment de la puissance française qu'ils ne songèrent pas, d'abord et immédiatement, à se défaire d'un coup du joug de l'autorité protectrice ².

Mais, aux mois de juin-juillet, les Annamites avaient fini par éjecter de partout les Français, car ils s'étaient très vite ressaisis et faits à cette idée de ne plus avoir à compter sur les Français. Cela s'était produit par étapes rapides. Les Annamites ont donc très vite réalisé qu'une occasion inespérée leur était donnée. Mais cette occasion, c'était une occasion précaire. Ils ont senti qu'il fallait agir vite, qu'il fallait profiter du temps mesuré qui leur était alloué ³. Ils subodoraient la menace d'une volonté de revanche chez les Français et pressentaient la chute de la puissance nippone. Ils évitèrent de se lier trop étroitement à leurs nouveaux amis, par souci de l'intérêt bien entendu (il ne faut pas se lier à une cause perdue), mais, il faut aussi le dire, car la chose est certaine, par patriotisme et par dignité. Dans l'ensemble, les Annamites ne se sont jamais compromis avec les Japonais ; ils ne se sont appuyés sur eux que dans la mesure où cela pouvait servir l'intérêt supérieur de leur pays.

Il fallait donc faire vite de façon à placer les Français devant le fait acquis de l'indépendance et à décourager par avance toute tentative de leur part pour rétablir l'ordre ancien. De quoi s'agissait-il immédiatement ?

D'abord d'établir le pays dans la détermination de gar- [59] der cette indépendance à tout prix. Il fallait galvaniser le peuple, le raidir ; il fallait ensuite se préparer à résister aux Français si jamais ils revenaient à la charge.

² Les Japonais étaient eux mêmes hésitants. Beaucoup parmi eux auraient voulu maintenir en place les fonctionnaires français pour faciliter la marche administrative des affaires, beaucoup d'entre eux estimaient que l'essentiel était d'avoir neutralisé la puissance de l'armée française mais qu'on pouvait maintenir en place le dispositif administratif français pour la commodité du gouvernement du pays. Dans certains services, on vit cette chose étrange : les Japonais soutenir des fonctionnaires français contre le mauvais-vouloir des Annamites qui ne pouvaient plus les supporter dans les services.

³ Le fameux *toi co*, moment favorable, sur lequel brode Franchini (ndlr).

Alors commença cet immense travail de propagande qui aboutit à infuser un esprit nouveau au peuple tout entier. Les étudiants jouèrent ici un rôle très important, car c'est eux qui se chargèrent de propager la mystique de l'indépendance, de secouer l'apathie du peuple par les moyens d'une propagande hardie.

Le procès de la colonisation fut mené devant l'opinion publique à la fois sur le terrain du droit et sur celui du fait.

Sur le terrain du droit, la colonisation était purement et simplement condamnée dans le principe au nom du droit des peuples à la liberté. La colonisation était assimilée à une œuvre de piraterie, à un brigandage. Elle était devenue le vol à main armée pour s'emparer de la propriété d'autrui.

Ce procès de la civilisation [sic : colonisation] a été conduit, on le voit, d'une façon assez sommaire et ne s'est guère accompagné d'une mise en œuvre philosophique et juridique sérieuse. Mais les arguments qui étaient propagés se répandaient d'autant plus facilement qu'ils avaient pour eux la confirmation de certains slogans modernes répandus dans les grandes démocraties : droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, etc., de 1789, déclaration de l'indépendance américaine.

Sur le terrain des faits, le procès de la colonisation fut un réquisitoire, mené avec une partialité dont, d'ailleurs, beaucoup de propagandistes se rendaient compte.

Je me souviens encore de cet étudiant que je connaissais bien et qui contribuait, lui aussi, à travailler pour répandre « la bonne parole ». Un jour, je lui montrai le Comité des étudiants où l'on reprochait aux Français de se servir de ventilateurs, de boire des boissons glacées, de monter aux stations d'altitude pour y prendre l'air pendant l'été ; je lui disais : « Avouez tout de même que vous déshonorez les étudiants en apposant la signature de leur Comité central au-dessous d'un pamphlet semblable ; c'est de la basse propagande », il eut un bon sourire et me dit : « Mais oui, mon Père, mais il faut cela pour remuer le peuple. Notre peuple est apathique. Si nous [60] n'employons pas des arguments frappants, nous n'arriverons pas à établir cette rupture de l'histoire avec tout un passé dont nous ne voulons plus. »

Bien avant le Viet-Minh et le communisme, ces propagandistes avaient hérité du monde moderne les méthodes de propagande dites scientifiques qui se rient totalement de l'objectivité, font, le plus cyniquement du monde, fi du droit de l'adversaire à la justice et à l'équité.

Une telle propagande mobilisa, pour la cause de l'indépendance, ce qu'il y avait de meilleur et ce qu'il y avait de pire chez les Annamites. Ce qu'il y a de meilleur, c'est la générosité, cette disposition romantique qui entretient la ferveur le souvenir des héros d'autrefois, ce courage devant la mort qui s'est manifesté d'une façon splendide et qui se manifeste encore tous les jours.

Ce qu'il y a de pire, c'est l'orgueil, ce sont les vues étroites, c'est l'inaptitude à juger des problèmes nationaux à l'échelle mondiale, le refus d'admettre que le cas du Viet-Nam doive se trancher dans un règlement d'ensemble.

Mais si l'on évoque l'effort qui a été fourni pour agir dans les âmes, c'est que les âmes ont été marquées définitivement par cette propagande. Il ne faut pas espérer qu'on pourra jamais en corriger totalement les effets.

III. — LA CAPITULATION JAPONAISE. L'AVÈNEMENT DU VIET-MINH.

I) Reprise du dialogue franco-vietnamien. Le malentendu initial.

Or, à partir de l'automne 1945, après la capitulation japonaise, après la révolution du Viet-Minh, voici que reprend le dialogue franco-vietnamien. Les Français de la métropole sont au Tonkin non pas en force, mais sous les espèces de quelques représentants qui ont dû d'abord se cacher dans Hanoï, protégés par les Chinois ou les

Américains, jusqu'au moment où ils purent, par des voies détournées, entrer en contact avec les dirigeants vietnamiens.

Les conversations commencent dans un malentendu. Les [61] Français sont revenus en Indochine après la victoire, avec le parti-pris de considérer comme nul et non avenu tout ce qui avait été apporté comme changements à la situation de l'Indochine par une suite directe ou indirecte de l'occupation japonaise. Ils avaient une position de logiciens et de juristes. Pour eux, il allait de soi que l'effondrement de la puissance japonaise devait amener comme corollaire le retour à l'ancien état de choses. Certes, l'évolution politique envisagée dès avant le 9 mars, par exemple à Brazzaville, en faveur des indigènes, devait se poursuivre comme prévu. Mais de tout ce qui s'était fait sans la France, rien ne comptait. Les Français de 1945 commettaient la même erreur que des émigrés de la grande Révolution. Ils n'ont pas compris tout de suite l'importance des répercussions psychologiques et sociales des événements consécutifs à la proclamation de l'indépendance. Ils n'ont pas su voir non plus comment la manifestation farouche d'une volonté d'indépendance dans la masse annamite était l'aboutissement d'une longue préparation, témoignait du mûrissement rapide d'un état d'esprit formé depuis longtemps.

Or, il y a désormais en Annam des hommes qui ont exercé des fonctions publiques dans la liberté, sans contrôle. Ils avaient certes affaire à ces Japonais et aux Chinois dont la présence les gênait aux entournures, mais ils savaient que cette gêne était provisoire. Ils ont été indépendants ou ils se sont crus tels, ce qui revient au même. Il est des expériences qui sont de conséquence, de portée incalculables. Bao Dai, dont on parle tant aujourd'hui, a dit certaines paroles sur lesquelles il ne peut plus revenir.

Il a dit par exemple, après la chute du protectorat : « Je me félicite de n'être plus comme autrefois où j'avais des yeux mais il ne m'était pas permis de voir, où j'avais des jambes mais il ne m'était pas permis de me déplacer, où j'avais des bras mais où il ne m'était pas permis d'œuvrer pour mon pays. »

Il a également prononcé cette parole en abdiquant : « Mieux vaut être simple citoyen dans un pays libre que roi dans un pays assujéti. »

Et tous les fonctionnaires, tous les hommes politiques qui ont joué un rôle quelconque en Indochine pendant les années d'indépendance, quelle qu'ait été la qualité de cette [62] indépendance, ne peuvent pas perdre le souvenir ni surtout le goût de l'expérience qu'ils ont vécue.

Les Annamites ont changé : leur nom en celui de « citoyens-du Viet-Nam », il y a là bien plus qu'une question de mots. Ils ont entendu rompre avec un passé, qu'à tort ou à raison ils voulaient considérer comme un passé de servage. Le nouveau vocable a la valeur d'une profession d'indépendance ; il affirme une volonté de vie nouvelle.

Dans le même temps, les Annamites, comme les Français, commettaient eux-mêmes, il est vrai, de graves erreurs. Eux aussi professaient un singulier mépris de l'histoire. Dans leur esprit, tout se passait comme si l'indépendance du Viet-Nam constituait un fait premier. Ils faisaient bon marché d'un partenaire qui avait tout de même son mot à dire dans la question, la France, et rayaient allègrement de l'histoire quatre-vingts ans de collaboration. Du régime colonial, on ne prétendait garder d'autre souvenir que celui d'un long cauchemar dont on s'était trouvé enfin réveillé par le canon japonais du 9 mars 1945. C'est dans cet esprit que le président, Hô Chi Minh, disait à Max André, venu en mission à Hanoï en 1946 : « Revenez-nous non point comme gouverneur général, ni accompagné de troupes, revenez comme ambassadeur... »

2) Esquisse d'un rapprochement franco-vietnamien.

Il est certain que ce malentendu initial entre les Français, très éloignés d'avoir compris l'importance du changement opéré dans les âmes, et les Annamites qui eux aussi s'enfermaient dans un point de vue étroitement personnel, n'a pu être à ce jour dissipé complètement. Toutefois, depuis l'avènement du Viet-Minh, un rapprochement

franco-vietnamien se dessine, et je pense que deux séries de faits sont la cause d'un léger progrès dans la compréhension mutuelle entre la France et le Viet-Nam.

a) Il y eut d'abord l'occupation chinoise. Elle a aidé les Annamites à prendre une conscience plus aiguë de ce danger chinois, qui est très grave. Les Chinois ne menacent pas l'indépendance du Viet-Nam par leur puissance militaire mais par leur masse.

Les Chinois constituent un voisinage redoutable pour [63] l'Indochine. Ils n'ont pas besoin d'envahir militairement l'Indochine, il leur suffit de se répandre pacifiquement : ils s'infiltrèrent, ils occupent, ils sont encombrants, ils prennent beaucoup de place, ils s'imposent.

Tous les Annamites, à commencer par les Viet-Minh, ont été singulièrement satisfaits de voir les Chinois rentrer chez eux, en juin 1946. On n'avait pas obtenu ce résultat sans peine. Ce fut long et laborieux. Les Chinois s'attachaient au pays ; ils s'y trouvaient fort bien et auraient volontiers prolongé leur séjour. Dans la circonstance, les Annamites ont fort apprécié que les Français se fussent trouvés là pour aider les Célestes à accélérer un peu le mouvement de l'évacuation. Une conséquence de l'aventure, c'est que les Annamites comprennent peut-être mieux aujourd'hui l'utilité de liens avec la France en vue d'une protection contre la menace de l'invasion étrangère.

b) Un autre facteur de rapprochement, mais cette fois avec le pays contre le gouvernement, ce furent les excès du Vietminh, notamment ceux qui furent perpétrés à l'occasion de la guerre depuis le 19 décembre 1946. Certes, beaucoup d'Annamites sont restés fidèles au Viet-Minh et particulièrement à leur leader, Hô Chi Minh, alors qu'ils ne sont pas Viet-Minh eux-mêmes et refusent d'adhérer aux principes d'action du Viet-Minh ; pour eux Hô Chi Minh représente, dans sa pureté, la cause de l'indépendance du Viet-Nam.

Cependant, il est incontestable qu'une partie considérable de la population, dans les trois pays du Viet-Nam, a désormais le Viet-Minh en horreur ; il y a d'abord les partis politiques qui étaient opposés au Viet-Minh dès 1945, ceux qui s'appuyaient justement sur les Chinois tant que les Chinois étaient-là. Ces partis, au cours de 1946, ont été les uns après les autres neutralisés, réduits à l'impuissance, leurs chefs ont été obligés de s'expatrier. Mais ils se sont reconstitués en 1947, depuis que le Viet-Minh ne tient plus tout le pays.

Par ailleurs, la masse paysanne et la bourgeoisie ont été fortement indisposées par le régime de dictature policière exercé par le parti et qui allait toujours en s'aggravant sous prétexte de salut public. Elles ont été excédées par la mise [64] en application de la tactique de la terre brûlée et par les mesures massives d'évacuation forcée.

Dans l'esprit de la masse, le problème des rapports franco-vietnamiens est passé au second plan, la question primordiale étant désormais celle du Viet-Minh. Les Annamites ont été amenés à se demander avec une angoisse chaque jour accrue : « Est-ce que le pays va être soviétisé ? Est-ce que le pays va être livré au communisme ? » Si, pour certains Annamites, Hô Chi Minh reste le champion de l'indépendance, pour d'autres, il est incontestablement le danger communiste. Hô Chi Minh, disent-ils, se sert du patriotisme de ceux qui ont mis en lui leur confiance. Son objectif est l'indépendance sans doute, mais c'est également la rédemption du pays par l'avènement du régime communiste. Beaucoup d'Annamites considèrent que le danger intérieur couru par le pays est de beaucoup le plus grave, plus grave que le danger d'invasion extérieure. Ceux-là n'hésitent pas à faire appel à l'intervention armée de la France.

Mais les Français se réjouissent trop tôt dans la mesure où ils croient que ce ralliement des Annamites les autorise à envisager le rétablissement plus ou moins voilé de la souveraineté française, dans la mesure où ils croient que ce ralliement peut leur faire espérer de recouvrer leur autorité d'autrefois.

En réalité, qu'il s'agisse des Viet-Minh qui se battent actuellement contre nous soit par pur patriotisme, soit par passion politique et conviction marxiste, ou qu'il s'agisse des nationalistes qui se battent avec nous contre le Viet-Minh, ils veulent tous, au fond,

la même chose : leur indépendance totale, et c'est un abus de confiance que les Français commettraient en ce moment dans le pays, si d'une part ils acceptaient que de braves paysans annamites s'engagent dans les rangs de la milice pour combattre le Viet-Minh par exécution du communisme et si, d'autre part, ils s'apprêtaient à jouer à ces collaborateurs ce vilain tour quand le Viet-Minh aura été mis hors d'état de nuire, de les remettre sous la tutelle française. Je dis que c'est un abus de confiance parce que ces soldats annamites qui se battent contre le Viet-Minh avec les soldats français continuent à compter fermement dans le fond de leur cœur que la France libérale les émancipera.

[65]

CONCLUSION

1° Que veulent les Annamites ? Ils veulent l'indépendance de Charbonnier maître chez soi. Et l'indépendance comporte : un Gouvernement, un Parlement, des Finances, la Justice, la Diplomatie, l'Armée, séparés. Le Viet-Nam sera indépendant lorsqu'il aura été promu à la condition d'unité internationale, avec tout ce que le mot implique. Si l'on examine le manifeste du rassemblement des Vietnamiens autour de Bao Dai pour un programme constructif, manifeste qui émane d'organisations parisiennes d'Annamites absolument anti-vietminh et monarchistes, on constate que sur le plan patriotique, ils demandent exactement les mêmes choses, et peut-être plus, qu'Hô Chi Minh. La thèse qui a été si souvent proposée par les Français, à savoir l'Union française réalisée par ce grand conglomérat d'États qui sacrifient une partie de leur souveraineté au bénéfice de l'ensemble, cette thèse, personne ne l'accepte, à part quelques exceptions qui ne comptent pas dans le pays au point de vue influence et crédit. Si l'on fait valoir l'intérêt que le Viet-Nam peut trouver dans un « convival », ils répondent comme faisait O'Connell au ministre anglais.

Un jour, donc, un ministre anglais disait à O'Connell : « Voyons, vous savez très bien que vous serez mieux gouvernés par nous que vous ne vous gouvernez vous-mêmes... » O'Connell riposta : « Mais oui, je le sais, mais qu'est-ce que cela peut vous faire ; notre intérêt, n'est-ce pas nous que cela regarde ? »

Un distingué Annamite exprime bien le même point de vue : « Nous nous en retournerons, nous nous baignerons dans notre étang à nous, qu'il soit limpide, qu'il soit trouble, l'étang de chez nous, c'est encore ce qu'il y a de mieux... ». Inutile de prétendre à un résultat par une argumentation qui tendrait à persuader les Annamites qu'ils ont intérêt à rester avec nous. Ils nous répondront qu'ils aiment mieux arriver à des résultats moins brillants ou moins rapides, pourvu qu'ils restent entre eux. C'est également la réponse [66] que faisait un jour M. Ta quang Bun, le ministre actuel de la Défense nationale annamite, à un ami français. Celui-ci essayait de le raisonner : « Voyons, tu sais bien la vérité, vous avez d'excellents techniciens, une élite remarquable, mais cette élite n'est pas assez nombreuse ; tu sais bien que du jour où les Français ne seront plus là, au bout de six mois, la route mandarine sera impraticable, il poussera de l'herbe partout... »

Et le ministre de répondre « C'est possible, mais remarque que ce n'est pas sûr, et puis, six mois après, il y aura peut-être eu quelque progrès d'accompli ! »

De fait, ce n'est pas sûr du tout. Les Annamites ont fait leurs preuves et ils les ont faites dans des conditions particulièrement difficiles avec les Japonais ou les Chinois sur le dos. Et puis ils pourront toujours rétorquer à toutes les objections : « Pourquoi nous refuser le droit de commettre des erreurs, de commencer par des tâtonnements, de courir notre chance nous-mêmes d'acquérir ainsi l'expérience nécessaire ? »

C'est donc une illusion de penser que le temps puisse revenir encore où les Annamites accepteraient que leur pays fût livré aux créateurs d'empire qui y déploieraient, à leur guise et sans entrave, leur génie constructif.

J'observe par ailleurs que la France a des possibilités considérables pour le maintien de son influence dans le pays. Personne ne conteste l'Union française. J'ai parlé tout à l'heure de haine contre la France. Il faut peut-être retirer ce mot : l'expression est inexacte. Ce n'est pas la France qui est haïe par les Annamites, à part quelques exceptions. Lorsque Washington faisait la guerre aux Anglais, il ne pouvait oublier qu'il était Anglais, il s'insurgeait contre le gouvernement d'alors, contre une certaine politique du jour et qu'il estimait contraire aux intérêts vitaux de sa jeune patrie.

De même, les Annamites qui se battent contre les Français ne prennent pas nécessairement position contre la France elle-même, mais plutôt contre une certaine politique française, et l'on peut être persuadé que les Annamites ne demandent qu'à suivre la pente qui leur est naturelle pour revenir à de bonnes relations avec la France le jour où ils se verront compris par les Français, le jour où un climat [67] de confiance aura été rétabli et que satisfaction aura été donnée aux revendications essentielles du nationalisme vietnamien.

On pourrait apporter quantité de preuves à l'appui d'une pareille affirmation : la culture française garde tout son prestige au Viet-Nam. Aujourd'hui même, ne voyons-nous pas les Annamites venir en France nombreux, plus nombreux que jamais, pour continuer à se former dans nos universités ? Croit-on que ceux qui ont vécu les plus belles années de leur vie et de leur jeunesse dans nos universités, en contact avec des amis français, soient disposés à changer complètement de direction, à s'habituer aux mœurs des Anglais, à la technique anglaise ou américaine et à nous lâcher complètement ?

2° Les possibilités de dénouement sont de trois sortes :

Il y a le rêve de M. Gourou, c'est-à-dire que les dirigeants vietnamiens fassent prévaloir la solution de raison et admettre au pays la nécessité de rentrer dans le cadre de la Fédération indochinoise et de l'Union française.

J'ai peur que cette espérance d'une conversion des dirigeants vietnamiens soit vaine. Et quand même on aboutirait à les convertir, que feront-ils, ces dirigeants vietnamiens ralliés, contre l'opposition qui ne manquera pas de se produire ?

Deuxième solution : la solution de force. Quelques Français y inclinent parce qu'ils se font illusion sur les dispositions de la masse. Ils vont répétant : le peuple paysan ne demande qu'une chose : vivre dans la paix et travailler dans la joie. Qu'on vienne à bout des récalcitrants, le calme reviendra ; quand aux clercs, on se passera d'eux.

Les militaires paraissent plus sceptiques que certains civils sur la possibilité de réduire le maquis viet-minh par la force, avec les effectifs dont on dispose en Indochine ! Et quand même la guérilla aurait été arrêtée, croit-on que la situation sera rétablie pour autant de façon durable ?

Voire ! Quand le peuple aura retrouvé la paix, quand il se sera remis au travail et que, de nouveau, il s'entendra proposer, non plus seulement par quelques agitateurs armés, mais par tout ce qui compte dans le pays, des slogans qui exaltent la liberté et la gloire de l'indépendance, croit-on [68] qu'il ne tendra pas l'oreille et restera imperméable à des arguments de propagande bien choisis ?

Ne reverra-t-on pas bientôt ce que l'on a déjà vu ? Mencius a dit : « Qu'on recoure à la force pour se soumettre les hommes, il est parfaitement illusoire d'attendre que les cœurs se soumettent... » La partie dynamique du pays ne se résignera jamais, j'en ai peur, à ce que les Français restaurent leur autorité, même partiellement, sur le Viet-Nam.

Et sur qui dès lors s'appuiera-t-on ? Sur quels collaborateurs, et quelle autorité auront-ils ? C'est très joli de tabler sur la masse. Mais la masse a-t-elle jamais été ce qui compte pour infléchir le cours de l'histoire ?

Troisième solution : un changement total des méthodes de la part des Français. Il faut consentir à perdre sa vie pour la gagner, dit l'Évangile. À vouloir trop maintenir, on risque de tout perdre. L'heure est venue de comparer les risques : ceux d'un abandon

quant à la souveraineté sur le Viet-Nam — et ceux d'un replâtrage déplaisant et qui ne donne pas satisfaction aux dirigeants. Il faudrait, pour décider les Français à cette même générosité que leur réalisme empirique sut inspirer aux Anglais, il faudrait que les Français aient confiance dans tout ce qui fait leur pouvoir de séduction, dans leur prestige, il faudrait qu'ils sussent qu'ils peuvent se maintenir puissamment dans la mesure où ils cherchent, mais intelligemment, à se faire aimer, dans la mesure où, ne comptant pas sur les textes juridiques ni sur la force pour s'imposer, ils croient davantage à la possibilité de conserver leur influence par le service rendu. Léon Blum a eu, un mot, en octobre, qui a obtenu des échos au Viet-Nam ; il parlait « d'une association de la France avec les pays qui dépendaient d'elle autrefois » et il proposait que fût restauré au sein de cette association le droit d'aînesse de la France ». Ainsi pensait-il définir la position à laquelle peut prétendre la France vis-à-vis du Viet-Nam.

Or, voici ce qu'écrivait un dirigeant vietnamien, ami de la France, mais adversaire décidé de tous ceux qui tendrait sous une forme ou une autre à faire triompher des idées suspectes de colonialisme :

L'idée du droit d'aînesse de M. Blum a un charme intrinsèque. Ce ne serait pas nous, Vietnamiens, familiaux par excellence, qui nous [69] refuserions à être « anh em » (c'est-à-dire frères) avec quelqu'un ou à accepter un certain « Tinh nghĩa » (un certain sentiment d'affection) même avec une marâtre. Le tout est de savoir organiser le droit d'aînesse afin de sauvegarder la personnalité du « anh » et du « em » (C'est-à-dire de l'aîné et du cadet).

Il conviendrait que la France se présentât devant le Viet-Nam comme une puissance généreuse qu'elle est. Un certain climat de confiance se rétablirait alors. Alors le maintien des établissements qui matérialisent la présence française serait appelé et garanti par des réalités : la réalité des services que la France peut rendre, la réalité des besoins de ce pauvre Viet-Nam qui a beaucoup à attendre encore de nous.

En tout cas, exprimer le vœu d'une telle révolution dans les méthodes françaises, je ne pense pas que ce soit prendre parti pour le Viet-Nam contre la France, sacrifier d'un cœur léger les droits et les intérêts de la France.

On ne remonte pas l'histoire à contre-courant. Or l'histoire moderne nous fait assister à la montée irrésistible du nationalisme dans toute l'Asie. Tous les peuples de ces régions sont travaillés par la volonté de conquérir leur existence historique. Est-ce le droit et l'intérêt de la France de s'opposer, seule en Asie, à ce mouvement ?

Si les arguments tirés de la morale ou inspirés de la générosité devaient n'avoir pas de prise sur les Français — ce qui serait bien étonnant ! — du moins le souci de sauver tout ce qui peut être sauvé, le souci de réussir vraiment devrait-il les amener à s'incliner devant l'inéluctable. Après tout, le succès, un succès durable, réel, n'est-ce pas ce qui compte ? Il faut y mettre le prix. La politique de saint Louis, celle qui vise d'abord, à refaire la bonne entente entre les nations par de larges concessions, cette politique-là ne se trouve-t-elle pas être la plus habile ?
